

VIE COMMUNAUTAIRE

Associations en Action

Prochaines activités de l'AJPM



Voyage organisé à Ottawa

Quand : Samedi 7 juillet, 8h00 à 22h00

Comment : voyage en autobus de luxe, visite guidée de la ville + parlement et certains musées

Concernés : Ouvert à tous (membre et non membre), limite 50 personnes (max 10 enfants)

Coût : 30\$/membre, 40\$/ non-membre,

inclut : Voyage en autobus de luxe, visite guidée et musées.

Date limite de réservation : 1er juillet.

Place limitées. Faites-vite : Premier arrivé, premier servi

Réservations: 514-409-6379

Pique-nique & BBQ

Quand : Samedi 25 août

Quoi : Grande fête familiale au Parc

Maisonnette-Rosemont

Soirée Gala de l'AJPM

Quand : Samedi 8 septembre

Quoi : Soirée de lancement des activités pour l'année 2007-2008. Également, fête du 5ième anniversaire d'existence

Assemblée générale

Quand : Samedi 8 septembre

Quoi : L'assemblée générale qui a habituellement lieu en juin est reporté exceptionnellement en septembre afin de permettre le renouvellement d'un nouveau conseil d'administration et la nomination d'un nouveau président.

Conférence : Partir en affaire, par où commencer ?

Quand : Jeudi 23 août

Source: Communiqué AJPM

Va-t-on finir par comprendre un jour ?

La Fédération Marocaine du Canada (FMC) n'a pas encore rendu son dernier soupir que voilà qu'une bataille pour l'héritage bat déjà son plein !

Loin de nous l'idée de souffler sur un feu de paille qui ne va pas tarder de s'éteindre de lui-même, mais il serait bon de rappeler que les questions d'héritage concernent avant tout les membres de la famille.

Et les membres de la famille dans ce cas sont les membres en règle de la FMC. À eux de se plaindre devant les tribunaux du pays d'accueil s'il le faut, de dénoncer aux médias les saboteurs, si saboteur il y a, et de demander tous les arbitrages possibles... y compris celui des autorités marocaines si nécessaire.

Pour le moment, ces autorités semblent avoir adopté l'attitude qu'il faut dans le pays où elles sont accréditées : «*Non ingérence, mais non indifférence*».

Jeter le bébé avec l'eau du bain

Que les non adhérents à la FMC, offusqués par ce malentendu, se posent d'abord la question sur ce qu'ils ont fait pour la FMC en vue de consolider ses structures dans le passé. Et n'y a-t-il rien qu'ils puissent faire maintenant pour sauver ce qu'on pourrait qualifier de fleuron du mouvement associatif marocain au Canada ?

Il fut un temps où la FMC avait besoin «*d'un coup de pinceau de l'extérieur et d'un coup de balai de l'intérieur*». Nous l'avons écrit et nous continuons d'y croire aujourd'hui.

Nous continuons aussi de croire que «*détruire un immeuble pour en chasser*

une souris» est plutôt une décision qui manque de sagesse, de vision stratégique et de maturité politique.

Trêve de politique de terre brûlée !

Si la FMC n'existait pas il fallait la créer. Or la FMC existe, elle est moribonde et elle navigue sous «*silence radio*» pour assurer sa survie.

Que les gens de bonne volonté, rétablissent le contact, la ramènent en surface, la débarrassent de ces lests qui sont les «*membres individuels*» et qu'ils convainquent le capitaine d'embarquer toutes les associations, ces membres naturels de toute fédération qui se respecte !

Trêve de népotisme !

Dans sa lettre, accompagnant le Don royal fait à la FMC, SM Mohammed VI avait beaucoup insisté sur le fait que cette fédération soit démocratique et transparente, comme condition à son soutien. Nous invitons, dans ce sens, les dirigeants de la FMC à consulter leurs archives.

Par ailleurs, et pour ceux, du mouvement associatif, qui vivent encore au rythme des années de plomb, il faudrait rappeler que le Maroc a changé au point qu'il ne suffit plus de se pointer à la dernière minute de l'organisation d'un événement avec un portrait de Sa majesté sous le bras, pour récolter tous les bénéfices. Le Maroc a changé au point que ceux qui se disent avoir le bras long ont tout intérêt à le plier, car le couperet de l'équité et de la justice commence à voler très bas...

A bon entendeur, salut !

A. El Fouladi



Maghreb Canada Express a besoin de votre Appui

Depuis sa date de création (juillet 2003) le journal ne fait aucun profit et ne reçoit aucune subvention, ni du gouvernement Marocain ni d'aucun gouvernement du Canada ou d'ailleurs. Nous travaillons tous bénévolement!

Aidez-nous à améliorer le produit, à continuer de vous donner l'heure juste et à maintenir le cap sur une autre façon d'informer: **Libre et indépendante !**

Souscrivez à un Abonnement de soutien

Remplissez le formulaire ci-contre et postez-le, avec votre chèque, libellé au nom du journal, à:

Maghreb Canada Express
866, de l'Église
Verdun (Québec)
H4G 2N2

Votre nom:

Votre adresse:

.....

.....

Votre Courriel:

Montant de votre chèque:

..... \$ 50 \$ 100 Autre:.....